

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 1 avril 2026  
Date d'affichage 1 avril 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20260407-CM2604-DEL36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026

***Nombre de conseillers***

en exercice 29  
présents 29  
votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX**

**LE SEPT AVRIL** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents** : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; M. Éric PAPILLON ; Mme Sophie DOLLON ; M. Laurent PHILIBERT ; Mme Céline PELLETIER ; M. Thierry RENVOIZE ; M. Jean de FONTANGES ; Mme Sylvie LEMOINE ; M. Emmanuel BOIS ; M. Franck POTAUFEUX ; M. Éric VAUJOIE ; M. Dominique MORANCE ; M. Lionel COURTEMANCHE ; Mme Olivia GUEUGNOT ; M. Michael LEBLANC ; Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ; Mme Stéphanie BRAULT ; Mme Caroline LALOIT ; M. Christophe BISI ; Mme Audrey MAMONTEIL ; Mme Christelle POURCEAU ; Mme Caroline LERAT ; M. Matthieu LEDUC ; Mme Julie BIBARD ; Mme Aurélia PARISOT ; Mme Angélique GOURAUD ; M. Sébastien PELLERIN ; M. Alexis GITS.

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

Mme Sylvie LEMOINE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU SERVICE DE L'ÉTAT AU TITRE DES  
AMENDES DE POLICE POUR DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DE VOIRIE**

Le Conseil municipal ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le dispositif des subventions au titre des amendes de police ;

**Vu** le rapport du Maire.

**CONSIDÉRANT** que des travaux de sécurisation sont envisagés sur l'axe de la route de Châteaudun, situé sur le territoire des communes de La Ferté-Bernard et de Cherré-Au.

**CONSIDÉRANT** que chaque commune interviendra sur la portion relevant de son périmètre cadastral.

**CONSIDÉRANT** que le montant estimatif des travaux pour l'ensemble de l'axe s'élève à 66 917,05 €.

**CONSIDÉRANT** qu'une seule demande de subvention peut être déposée pour un même axe routier.

**CONSIDÉRANT** qu'il est proposé que la commune de La Ferté-Bernard assure le dépôt

de la demande de subvention pour l'ensemble de l'opération.

**CONSIDÉRANT** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES	Montant total des dépenses HT	RECETTES	
<b>Opération</b>	<b>66 917,05 €</b>	<b>SUBVENTIONS/DOTATIONS</b>	<b>33 458,53 €</b>
LA FERTE BERNARD Aménagement urbain de sécurisation d'une portion de voie (1/2)	32 932,05 €	ETAT Amendes de police	33 458, 53 €
CHERRE – Au Aménagement urbain de sécurisation d'une portion de voie (2/2)	33 985,00 €	<b>AUTOFINANCEMENT COMMUNAL</b>	<b>33 458,53 €</b>
	<b>Total HT</b>		
<b>MONTANT TOTAL DEPENSES</b>	<b>66 917, 05 €</b>	<b>MONTANT TOTAL RECETTES</b>	<b>66 917,05 €</b>

Après avoir délibéré,

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus.
- **AUTORISE** la commune de La Ferté-Bernard à solliciter auprès des services de l'État une subvention pour les travaux de sécurisation de la route de Châteaudun au titre des amendes de police.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Adopté à l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance  
Sylvie LEMOINE



Pour copie conforme  
Le Maire  
Didier REVEAU



*Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.*